

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-203 DU 24 AVRIL 1997

Chargeant Monsieur Jérôme SACCA KINA
Ministre du Développement Rural
de l'intérim de Monsieur Moïse MENSAH
Ministre des Finances pour compter du
10 Avril 1997

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la loi n°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret n°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement

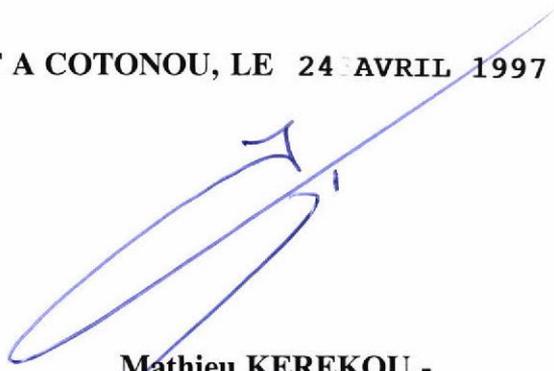
DECRETE

Article 1er.- Pour compter du 10 Avril 1997, Monsieur Jérôme SACCA KINA, Ministre du Développement Rural est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Moïse MENSAH.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

FAIT A COTONOU, LE 24 AVRIL 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - PM 4 - PREPE 4 MF 4 -
SGG 4 - AUTRES MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1